



**COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016**

**DÉLIBÉRATION N° 2016-97**

**ASSAINISSEMENT**

**13 – Demande de subvention concernant les travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées au lieudit « La Tête Richard » sur la commune de DOMONT – (Opération n° 429J2)**

Date de la convocation : le 30 novembre 2016,

**Nombre de délégués en exercice : 70**

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE – Commune de LE THILLAY

**Présents : 47**

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Commune de Montmorency), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER et Evelyne JUMELLE (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérald VERGET (Commune de Louvres), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN et Bernard LARIDAN (Commune de Montsault), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 2**

Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville).

**Présents sans droit de vote : 0**

## ASSAINISSEMENT

### **13 – Demande de subvention concernant les travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées au lieudit « La Tête Richard » sur la commune de DOMONT – (Opération n° 429J2)**

#### ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Dans la continuité du lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s) concernant les travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées au lieudit « La Tête Richard », longeant les voies SNCF entre DOMONT et ÉZANVILLE, il est nécessaire de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le SIAH envisage de réhabiliter les collecteurs intercommunaux d'eaux usées par l'intérieur. Les caractéristiques techniques de ces réseaux ont été présentées précédemment.

Le coût des travaux est estimé à 1 220 000 € HT, y compris dépenses connexes.

Les crédits seront inscrits au budget Assainissement, chapitre 13, article 13111, lorsque la subvention sera notifiée.

#### ***CECI EXPOSÉ***

Après avoir entendu le rapport de Didier GUÉVEL,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

**Vu** l'estimation prévisionnelle du projet portée à 1 220 000 € HT,

**Vu** le projet de réhabilitation des collecteurs intercommunaux d'eaux usées de diamètre 600 millimètres en béton armé d'une longueur de 955 mètres linéaires et d'eaux pluviales de diamètre 1500 millimètres en béton armé d'une longueur de 334 mètres linéaires, ainsi que la mise à niveau de l'ensemble des regards enterrés (anciennement exploitation agricole) et la stabilisation des talus de part et d'autre de la piste créée,

**Considérant** la nécessité de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

## ASSAINISSEMENT

### 13 – Demande de subvention concernant les travaux de réhabilitation des réseaux intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées au lieudit « La Tête Richard » sur la commune de DOMONT – (Opération n° 429J2)

#### LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

**1 – Autorise** le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, en vue de la réalisation desdits travaux de réhabilitation,

**2 – Prend acte** que le montant total des travaux est de 1 220 000 € HT,

**3 – Prend acte** que les crédits seront inscrits au budget Assainissement, lorsque la subvention sera notifiée,

**4 – Et autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette demande de subvention.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 14 décembre 2016

Guy MESSAGER,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.